
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 7

Votants: 10

Séance du 07 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée le 07 avril 2025, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Eric BIENNASSEZ-COSTE, Marcelle COSTE, Christian STARCK, Pierre DEGIOANNI, Jacques COLMEGNA, Claude GRAC, Jean - Louis SCHIELOTTO

Représentés: Stephane GRAC par Eric BIENNASSEZ-COSTE, Evelyne PEEREN par Marcelle COSTE, Genevieve DOZOUL par Christian STARCK

Excuses:

Absents: Gilles ARNAUD

Secrétaire de séance: Marcelle COSTE

Objet: Approbation du PV du précédent conseil - 2025_20

Monsieur BIENNASSEZ-COSTE, 1er adjoint, fait lecture du procès- verbal du précédent conseil du 22.03.2025

- Approbation du PV du précédent conseil
- Délibération et vote création d'un poste d'adjoint technique territorial
- Délibération et vote acquisition et installation de nouveaux jeux d'enfants
- Délibération et vote installation d'un préau au jardin d'enfants
- Délibération et vote demande de subvention Comité des fêtes
- Délibération et vote demande de subvention ASA
- Délibération et vote demande de subvention Pétra Aura
- Délibération et vote demande de subvention Association la Chataigneraie (chasse)
- Délibération et vote demande de subvention La Castagnou de Braou (chataigne)
- Délibération et vote convention de transport TRANS SUD ALPES
- Délibération et vote adhésion ADIL
- Délibération et vote demande de subvention FODAC 2025

OUï lecture faire par Monsieur BIENNASSEZ-COSTE, 1er adjoint, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le PV du précédent conseil du 22.03.2025.

Objet: Délibération et vote demande de subvention ADMR - 2025_21

Monsieur BIENNASEZ-COSTE Éric, 1er adjoint, informe le Conseil Municipal de la demande de subvention faite par Monsieur QUARANTA Laurent, Président de l'ADMR et propose aux membres du Conseil de délibérer sur cette demande et de déterminer, éventuellement, le montant à accorder.

OUI l'information de Monsieur BIENNASEZ-COSTE Éric, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'accorder la somme de 600.00€ à titre de subvention à l'ADMR pour l'année 2025.

Objet: Délibération et vote demande de subvention Collège Emile Honnoraty - 2025 22

Monsieur BIENNASEZ-COSTE Éric, 1er adjoint, informe le Conseil Municipal de la demande de subvention faite par Monsieur GARON Christophe, trésorier de l'association sportive du collège Emile Honnoraty et propose aux membres du Conseil de délibérer sur cette demande et de déterminer, éventuellement, le montant à accorder.

OUI l'information de Monsieur BIENNASEZ-COSTE Éric, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'accorder la somme de 150.00€ à titre de subvention à l'association sportive du collège Emile Honnoraty pour l'année 2025.

Objet: Vote du compte administratif complet - braux - 2025 23

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BIENNASEZ-COSTE Éric délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par la secrétaire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	347 717.54	393 271.71	27 617.97	145 157.08	375 335.51	538 428.79
TOTAUX	347 717.54	393 271.71	27 617.97	145 157.08	375 335.51	538 428.79
Résultat de clôture		45 554.17		117 539.11		163 093.28
Restes à réaliser						
Besoin/excédent de financement Total						163 093.28
Pour mémoire : virement à la section d'investissement						343 869.55

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
45 554.17	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Fait et délibéré à BRAUX, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote du budget primitif - braux - 2025 24

Monsieur Biennassez-Coste, 1er adjoint, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune de Braux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Braux pour l'année 2025 présenté par Coste Marcelle,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 686 653.97 Euros

En dépenses à la somme de : 686 653.97 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	176 682.60
012	Charges de personnel et frais assimilés	155 880.87
014	Atténuations de produits	16 700.00
65	Autres charges de gestion courante	46 026.41
66	Charges financières	7 500.00
67	Charges spécifiques	500.00
023	Virement à la section d'investissement	45 554.17

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	448 844.05
---	-------------------

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	11 723.00
73	Impôts et taxes	196 810.04
74	Dotations et participations	132 256.84
75	Autres produits de gestion courante	62 000.00
77	Produits spécifiques	500.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	45 554.17
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		448 844.05

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	54 000.00
21	Immobilisations corporelles	183 809.92
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		237 809.92

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	31 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 716.64
021	Virement de la section de fonctionnement	45 554.17
001	Solde d'exécution section investissement	117 539.11
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		237 809.92

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à BRAUX, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote du compte administratif eau est assainissement - 2025 25

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BIENNASEZ-COSTE Éric délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par la secrétaire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
--	----------------	----------------	----------

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		153 066.72				153 066.72
Opérations de l'exercice	19 814.76	230.71	20 591.15	301 794.63	40 405.91	302 025.34
TOTAUX	19 814.76	153 297.43	20 591.15	301 794.63	40 405.91	455 092.06
Résultat de clôture		133 482.67		281 203.48		414 686.15
Restes à réaliser						
Besoin/excédent de financement						414 686.15
Pour mémoire : virement à la s						155 087.54

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'inve
133 482.67	au compte 002 (excédent de fon

Fait et délibéré à BRAUX, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote du budget primitif - ea_braux - 2025_26

Monsieur BIENNASEZ-COSTE Éric présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune de Braux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Braux pour l'année 2025 présenté par Coste Marcelle,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 527 600.39 Euros

En dépenses à la somme de : 527 600.39 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 500.00
66	Charges financières	20 000.00
023	Virement à la section d'investissement	87 373.20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 199.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		139 072.20

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
75	Autres produits de gestion courante	489.53
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 100.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	133 482.67
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		139 072.20

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	200 000.00
23	Immobilisations en cours	18 528.19
16	Emprunts et dettes assimilées	170 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		388 528.19

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 951.51
021	Virement de la section de fonctionnement	87 373.20
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	281 203.48
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		388 528.19

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à BRAUX, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Délibération et vote du taux des taxes de la fiscalité directe - 2025 27

Monsieur BIENNASSEZ-COSTE Éric, président de séance demande au Conseil Municipal de voter le taux des taxes de la fiscalité directe pour la commune année 2025

document M 1259 COM

TAXE FONCIERE BATIE TAUX 44.70 %

TAXE FONCIERE NON BATIE 115.34 %

TAXE D'HABITATION 19.14%

Répartie	24 % par la commune taux inchangé
	20.7% pour les autres organismes

Ouï la proposition de Monsieur BIENNASSEZ-COSTE Éric, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le montant du taux des taxes de la fiscalité directe de 44.70% pour la taxe foncière bâtie, de 115.34% pour la taxe foncière non bâtie et de 19.14% pour la taxe d'habitation.